

## FORUM ÉTUDIANT

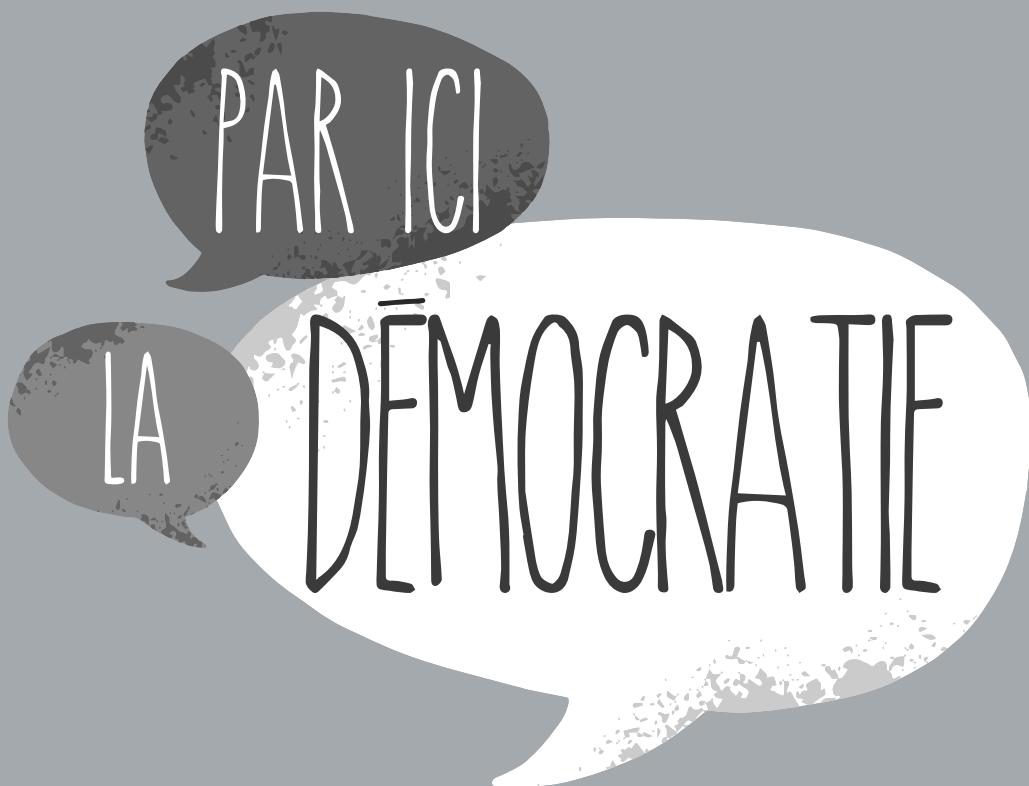
**32<sup>e</sup> législature**

GUIDE DES JOURNALISTES





ASSEMBLÉE  
NATIONALE  
DU QUÉBEC



FORUM ÉTUDIANT  
*32<sup>e</sup> législature*

GUIDE DES JOURNALISTES



# Guide des journalistes

FÉLICITATIONS ! TU FAIS PARTIE DE L'ÉQUIPE DES JOURNALISTES DU FORUM ÉTUDIANT ! POUR BIEN TE PRÉPARER À TON EXPÉRIENCE, NOUS TE CONSEILLONS DE LIRE ATTENTIVEMENT CHACUN DES DOCUMENTS INCLUS DANS CETTE TROUSSE.

- LES 10 COMMANDEMENTS DU PARFAIT OU DE LA PARFAITE JOURNALISTE ..... 1
- RÔLES, RESPONSABILITÉS ET QUALITÉS DES JOURNALISTES ..... 2
- POSTES AU SEIN DE L'ÉQUIPE DU JOURNAL ..... 5
- TYPES DE COUVERTURES JOURNALISTIQUES ..... 7
- DÉFINITIONS DES TYPES D'ARTICLES ..... 9
- TYPES D'ARTICLES : CAHIER D'EXEMPLES ..... 15
- AIDE-MÉMOIRE POUR LA RÉDACTION ..... 36
- GUIDE DE REMISE DES PRODUCTIONS JOURNALISTIQUES ..... 38

➤ BONNE PRÉPARATION !



## **LES 10 COMMANDEMENTS DU PARFAIT OU DE LA PARFAITE JOURNALISTE**

1. L'Assemblée nationale du Québec, tu respecteras tant dans tes écrits que dans ton comportement.
2. Aucune allusion, tu ne te permettras aux parlementaires actuels, évidemment.
3. Un article minimum, tu produiras pour le journal.
4. L'heure de tombée, tu observeras pour tes articles, quotidiennement.
5. Les faits, tu décriras, objectivement, et tes sources d'information, tu vérifieras toujours minutieusement.
6. La précision et la concision, tu préféreras dans tes écrits, naturellement.
7. Les règlements de compte, tu éviteras entre collèges, scrupuleusement.
8. La vie privée et l'intégrité, tu préserves de tous les participants et participantes au Forum étudiant.
9. L'esprit d'équipe, tu favoriseras avec tes pairs, en tout temps.
10. Le journal, tu défendras haut et fort, dorénavant !



---

## **RÔLES, RESPONSABILITÉS ET QUALITÉS DES JOURNALISTES**

---

### **LE MÉTIER DE JOURNALISTE**

- Le journaliste ou la journaliste est la personne dont le métier est de rapporter fidèlement, d'analyser et de commenter les faits au bénéfice...
  - à la fois de ceux et celles qui n'ont pu assister à un événement, afin de leur permettre de mieux connaître et de mieux comprendre les causes, le déroulement et les conséquences de cet événement ;
  - de ceux et celles qui en ont été témoins pour leur permettre de pondérer leur jugement en le confrontant avec un commentaire externe et avec des données additionnelles.
- Pour exercer cette responsabilité avec indépendance et rectitude, les journalistes doivent...
  - jouir d'une pleine autonomie par rapport aux pouvoirs de l'État afin de ne pas devenir de simples personnes transmettrices entre leurs sources d'information et leur public ;
  - respecter une série de normes et de valeurs professionnelles (voir l'encadré).
- Parce qu'ils et elles exercent une fonction indispensable de surveillance de l'État et de contre-pouvoir à l'égard des pouvoirs et des institutions (FPJQ), les journalistes jouent donc un rôle fondamental pour la sauvegarde de la liberté et de la démocratie.

*Voir, choisir, rapporter, faire vivre et faire comprendre : tels sont les grands objectifs du journalisme.*

## **LES JOURNALISTES DU FORUM ÉTUDIANT**

- ... sont les yeux et les oreilles du Forum. Ils et elles ont pour mission de rapporter fidèlement tous les événements importants afin d'en fournir une vision la plus complète possible aux participants et participantes qui ne peuvent être présents à toutes les discussions, ainsi qu'aux personnes qui chapeautent le Forum étudiant.
- ... jouent un rôle politique à part entière au Forum en tentant d'orienter et de remettre en perspective les débats et les discussions.
- ... sont la mémoire du Forum en consignant les contenus des débats, les projets de loi qui ont été adoptés et les événements qui se sont produits durant la simulation parlementaire.

**Valeurs fondamentales**

Exactitude  
Indépendance  
Esprit critique  
Équité  
Impartialité  
Ouverture d'esprit  
Respect  
Honnêteté  
Pédagogue

## **RELATION ENTRE ATTACHÉES ET ATTACHÉS ET DE PRESSE ET JOURNALISTES PARLEMENTAIRES**

- Journalistes, attachées et attachés de presse entretiennent ensemble des relations d'interdépendance, de confiance et de négociation. Ils et elles dépendent les uns des autres pour effectuer leur travail efficacement et pleinement et ont donc tout intérêt à entretenir des relations cordiales et courtoises.

## **LES 10 QUALITÉS DU OU DE LA JOURNALISTE EXEMPLAIRE**

- Sérieux et assiduité au travail
- Respect des directives des responsables du journal
- Capacité de travailler sous pression
- Ponctualité et respect des heures de tombée
- Capacité de livrer la marchandise
- Rigueur d'analyse
- Autonomie
- Excellente maîtrise du français
- Curiosité
- Leadership

### **Sources :**

CHARRON, Jean. *La production de l'actualité*. Montréal : Boréal, 1994. 446 p.

SORMANY, Pierre. *Le métier de journaliste. Guide des outils et pratiques du journalisme au Québec*. Nouvelle édition. Montréal : Boréal, 2000. 494 p.



## **POSTES AU SEIN DE L'ÉQUIPE DU JOURNAL**

### **Rédacteur ou rédactrice en chef**

- Rédiger l'éditorial<sup>1</sup> en fonction des débats du Forum étudiant et présenter aux lecteurs et aux lectrices le résultat de sa réflexion dans des textes aux arguments solides ;
- Veiller au contenu global du journal et au respect des heures de tombée ;
- Motiver les troupes et créer une saine ambiance au sein de l'équipe ;
- Identifier tous les matins ou soirs avec les responsables du journal les sujets à couvrir ;
- Superviser, en collaboration avec les responsables du journal, l'encadrement des journalistes, et particulièrement la tombée des textes ;
- Collaborer à l'édition et superviser la mise en page en lien avec le chef ou la cheffe de pupitre ;
- Collaborer à la correction d'épreuves et à la révision du contenu des textes ;
- Rédiger des textes de type « nouvelles ».

### **Chef ou cheffe de pupitre**

- Distribuer le travail aux journalistes, assurer une cohérence éditoriale, déterminer les titres et attribuer l'ordre de sortie du contenu journalistique.

### **Journaliste**

- Couvrir les activités des parlementaires étudiants et étudiantes de façon neutre et objective (rapporter les faits), plus particulièrement les conférences de presse, les points de presse et les travaux parlementaires ;
- Réaliser des reportages, des entrevues ou des capsules qui seront présentés

---

<sup>1</sup> Voir la feuille sur les définitions des types d'articles pour en apprendre davantage sur la forme que doit prendre un éditorial.

comme tels ou qui serviront à appuyer les nouvelles à transmettre (pas d'opinion) ;

- Veiller à alimenter la couverture journalistique du Forum : prise de photos, rédaction de brèves sur la nouvelle du jour, citations chocs, faits saillants, etc.

### **Chroniqueur ou chroniqueuse**

- Commenter et analyser des sujets en développant un style distinctif ;
- Une chronique reflète un angle de traitement de l'information personnalisé, des opinions argumentées, tout en respectant la ligne éditoriale ;
- Informer, expliquer et susciter la réflexion du public.

## **TYPES DE COUVERTURES JOURNALISTIQUES**

- **Mêlée de presse**

Situation de collecte de l'information où les journalistes se ruent pour entourer une personnalité publique susceptible de faire une déclaration, et la bombarder de questions.

- **Point de presse**

Brève conférence de presse pour faire le point sur un sujet ou une situation qui évolue rapidement.

Note : Il ne faut pas confondre point de presse et mêlée de presse. Le point de presse est habituellement annoncé dans la journée et les déclarations qui y sont faites ont été préparées, alors que la mêlée de presse est improvisée.

- **Conférence de presse**

Rencontre d'information entre les journalistes, qui ont été convoqués, et une personnalité publique ou une personne représentante d'un organisme, pour faire le point sur une situation ou pour annoncer des changements à venir. La conférence de presse est plus longue, plus complète et mieux planifiée que le point de presse.

Note : Cette rencontre comporte habituellement deux parties, à savoir un exposé de la personne oratrice et une période de questions venant des journalistes.

- **Ligne de presse ou déclaration de presse**

Déclaration brève faite aux journalistes qui exprime la position officielle du gouvernement ou d'un organisme sur un sujet donné.

- **Bilan des travaux parlementaires**

Le bilan des travaux parlementaires est un exercice politique et médiatique réalisé à la fin

de chacune des périodes de travaux parlementaires, celle du printemps et de l'automne. Il consiste à faire le point sur les activités législatives, les projets de loi déposés ou adoptés, les débats tenus, les engagements respectés ou non, ainsi que les enjeux majeurs qui ont marqué les travaux.

Voici les éléments clés d'un bilan de fin de travaux :

- **Évaluation des réalisations** : Le gouvernement présente les lois adoptées ou en voie de l'être, les réformes entreprises, les investissements réalisés, d'autres réalisations positives, etc.
- **Critiques et oppositions** : Les groupes d'opposition dressent leur propre bilan, souvent critique, en mettant en lumière les « échecs » du gouvernement, les « reculs » dans les services publics ou les promesses « non tenues ».
- **Positionnement politique** : Chaque groupe parlementaire utilise ce moment pour se repositionner, renforcer son image et préparer la prochaine session ou les élections.
- **Communication publique** : Le bilan est souvent présenté lors de conférences de presse, accompagné de déclarations officielles et de documents diffusés dans les médias.

## DÉFINITIONS DES TYPES D'ARTICLES

### A. Pour rapporter les faits

#### La nouvelle

La nouvelle est un texte qui, à partir d'un événement, rapporte le plus efficacement possible l'essentiel des faits nouveaux, significatifs ou intéressants, en replaçant ces faits dans leur contexte.

Une « bonne » nouvelle répond donc à l'affirmatif aux quatre questions suivantes :

**L'objet de la nouvelle est-il vrai ? Est-il nouveau ? Est-il important ? Est-il intéressant ?**

L'objet d'une nouvelle peut être une annonce, une élection, une déclaration, un événement, une publication, une décision, un succès ou un échec.

La nouvelle se compose de deux parties principales :

1. **Le lead** : Comme il s'agit du premier paragraphe, le lead est, avec le titre, ce qui doit donner envie au lecteur de lire l'article. Il doit donc être accrocheur, clair, précis et contenir l'essentiel de l'information. C'est là que l'on répond aux questions suivantes : « Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? » Cette partie doit comporter 5 lignes au maximum.
2. **Le corps de l'article** : Cette partie répond aux questions « comment ? » et « pourquoi ? » et favorise une mise en contexte. C'est dans le corps de l'article que le journaliste fait des liens, récolte des réactions et revient sur les détails importants et significatifs. Bref, chaque information doit aider à mieux comprendre le *lead*, sa teneur, ainsi que ses enjeux.

**Pour un exemple de nouvelle :** Voir le cahier d'exemple, pages 1 à 2

## **L'entrevue**

L'entrevue consiste à recueillir les propos d'une personne dans le but de les publier. Selon son statut, sa profession et son expertise, les dires de cette personne constituent une source d'intérêt pour le lecteur ou la lectrice. Un ou une journaliste peut solliciter une source pour analyser une situation, obtenir sa position ou son avis sur un sujet précis.

Ce sont les paroles de la personne interviewée qui constituent le corps du texte. Lorsque le ou la journaliste retranscrit une entrevue, il est important de bien rapporter les paroles de la personne interviewée pour éviter de déformer les propos de sa source. L'utilisation d'une application (de type « Dictaphone ») pour enregistrer la discussion est fortement conseillée.

### **Avant l'entrevue, il importe de :**

- se préparer en lisant sur le sujet et en rédigeant des questions en fonction des informations que l'on désire obtenir ;
- se faire un plan souple, pour s'adapter aux réponses de la personne
- bien choisir ses questions, c'est-à-dire en évitant les questions qui portent sur des données trop générales ou accessibles ailleurs. Ce que vous recherchez, c'est effectivement ce qu'une personne bien particulière peut vous apprendre ou ce dont elle peut témoigner sur une question qui la concerne. (Sormany, 2000)

### **Pendant l'entrevue, il importe de :**

- placer la personne interlocutrice en mode narratif : « Pouvez-vous me raconter comment vous vous êtes intéressés à... ? » plutôt que de demander de décrire des enjeux, une situation ou de résumer des faits ;
- ne pas avoir peur des silences puisqu'il faut laisser la personne réfléchir, trouver ses propres mots et expressions ;
- faire preuve de cordialité : échangez librement avec la personne interviewée ;
- faire sans cesse le point : assurez-vous que la personne interlocutrice sait précisément ce que vous avez compris, ce qui est clair pour vous.

### **Quelques trucs pour une entrevue réussie :**

- Ne jamais se fier à l'enregistrement audio pour revenir sur une information afin de tenter de mieux la comprendre. Demandez des précisions et des éclaircissements tout au long de l'entrevue.
- Poser une question à la fois.
- Écrire des notes sans se confiner dans son carnet. Interagissez avec la personne interviewée.
- Noter tous les faits, données, chiffres, dates et noms, sans fautes, puisque la crédibilité de tout l'article est en jeu dans la précision de ces détails.
- Répéter plusieurs fois la même question si la personne n'y répond pas.

Pour un exemple d'entrevue : Voir le cahier d'exemple.

### **Le vox pop**

Un vox pop (abréviation de vox populi, « voix du peuple ») est une technique journalistique qui consiste à recueillir des opinions spontanées des citoyens et citoyennes sur un sujet d'actualité. Il s'agit de courtes entrevues, souvent dans la rue ou dans des lieux publics. Les réponses sont présentées sous forme de séquences brèves (audio ou vidéo) dans un reportage, un bulletin d'information ou sur les médias sociaux.



## B. Pour expliquer

### L'analyse

L'analyse, parfois appelée « article de fond », consiste à tenter d'éclairer un sujet en l'étudiant en profondeur. À partir de faits déjà connus (rappelés brièvement de préférence), le journaliste trace un bilan et établit entre eux les relations essentielles qui n'ont pas encore été évoquées dans les médias. L'analyse facilite le suivi et la compréhension de l'actualité. Dans son analyse, le journaliste peut accompagner le texte de tableaux ou de graphiques ou chercher les dimensions profondes de l'actualité telles que les causes historiques, les enjeux, les stratégies, les conséquences, etc.

Voici un exemple pour comprendre la différence entre l'analyse et la nouvelle. Si un scandale politique éclate, la nouvelle dévoile le nom des protagonistes, les faits qu'on leur reproche, les circonstances, les réactions. De son côté, l'analyse cherchera plutôt à comparer ce scandale à d'autres ayant déjà frappé le gouvernement, ou encore établira des liens encore moins évidents entre ce comportement réprouvé et certaines pratiques tolérées dans les milieux politiques, afin de permettre au lecteur de mieux juger de l'importance de l'événement.

Pour un exemple d'analyse, voir le cahier d'exemple.



## C. Pour commenter

### La chronique

Contrairement à l'éditorial, la chronique est un texte d'opinion qui n'engage pas le journal dans lequel elle est publiée, ce qui laisse à l'auteur ou l'autrice une plus grande liberté. Les chroniques peuvent couvrir différents sujets : de la politique aux manifestations artistiques, en passant par la décoration ou le maquillage (magazine et revue). Les chroniqueurs et chroniqueuses rapportent des informations et donnent des explications pratiques qui peuvent aider les gens à réfléchir sur des sujets, qu'ils soient importants ou plus anodins.

La chronique porte la marque distinctive, et nécessairement subjective, de son auteur ou autrice. Le chroniqueur ou la chroniqueuse développe un style qui lui est propre, style qu'on lui reconnaît dans le ton, le rythme, les choix journalistiques, l'angle de traitement de l'information, les opinions véhiculées, etc. On lit la chronique pour savoir ce que l'auteur pense de différents sujets.

Pour un exemple d'analyse, voir le cahier d'exemple.

### L'éditorial

L'éditorial donne la position officielle du journal sur un sujet que le journal estime sérieux. Contrairement à la chronique, l'éditorial a un ton plus discret dans le texte, ce n'est presque jamais écrit à la 1<sup>re</sup> personne. Alors que le chroniqueur ou la chroniqueuse adopte une approche personnalisée et affiche ses humeurs, l'éditorialiste centre son éditorial sur des faits et des arguments.

Les éditorialistes jouent un rôle important dans la société en prenant part régulièrement aux grands débats publics et ils contribuent à façonner l'opinion publique. Les éditoriaux des grands journaux sont lus attentivement par les acteurs sociaux, notamment politiques.

### **La ligne éditoriale :**

C'est la couleur idéologique du journal, la philosophie ou un ensemble de valeurs partagées par les journalistes et qui sert à déterminer l'angle et le ton des articles, la manière dont est traitée l'actualité et dont sont traités les événements.

Pour un exemple d'analyse, voir le cahier d'exemple.

### **Pour en savoir plus**

Noël, André, 2005, *Le style*, Sainte-Foy, les Éditions La Presse, 203 p.

Ross, Line, 2005, *L'écriture de presse. L'art d'informer*, Montréal, Éditions Gaëtan Morin, 256 p.

Sormany, Pierre, 2000, *Le métier de journaliste. Guide des outils et pratiques du journalisme au Québec*, Montréal, Éditions Boréal, 494 p.

## **TYPES D'ARTICLES : CAHIER D'EXEMPLES**



## **Exemple 1 : la nouvelle**

---

# L'aide médicale à mourir est élargie au Québec

**(Québec) Le projet de loi 11 visant l'élargissement de l'aide médicale à mourir a été adopté mercredi à l'Assemblée nationale. La ministre Sonia Bélanger promet un plan d'action pour réduire le délai controversé de 24 mois pour l'entrée en vigueur des demandes anticipées**

**Mis à jour le 7 juin 2023**

***Fanny Lévesque***

### **La Presse**

« Je me réjouis de l'adoption de la loi [sur laquelle nous avons] travaillée les cinq derniers mois de façon transpartisane [...] Je pense que ça démontre le travail qui a été fait avec sérieux et avec empathie », s'est réjouie la ministre déléguée à la Santé et aux Aînés, Sonia Bélanger, à sa sortie du Salon bleu.

Toutes les formations politiques avaient permis un vote libre de leurs députés sur cet enjeu personnel. Seules les députées libérales Filomena Rotiroti et Linda Caron ont voté contre l'adoption du projet de loi tandis que le député libéral André A. Morin s'est abstenu. Au total, 103 députés ont voté en faveur.

Mme Bélanger, qui s'était montrée particulièrement émotive lors du dépôt du texte législatif en février, a aussi indiqué qu'il s'agissait mercredi « d'une journée importante sur le plan personnel ».

La Commission sur les soins de fin de vie s'est aussi réjouie de cette nouvelle étape. « Les modifications apportées à la loi permettent aux Québécoises et Québécois d'avoir une plus grande liberté de choix en matière de fin de vie et de décider pour eux-mêmes. Cette évolution de la loi répond à un besoin exprimé par la population du Québec », a mentionné le président de la Commission, Dr Michel Bureau.

« Avec les demandes anticipées, les personnes touchées par une maladie neurodégénérative cognitive désirant l'aide médicale à mourir peuvent enfin avoir une fin de vie dans l'apaisement », a souligné de son côté le président de l'Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité, le Dr Georges L'Espérance.

Pour sa part, le réseau citoyen Vivre dans la Dignité, qui estime que le texte législatif n'offre « pas les balises suffisantes pour éviter des dérives », soutient qu'il y a « un immense bénéfice au fait que le projet de loi ne soit pas adopté unanimement ». Selon le regroupement, il s'agit « d'une marque d'espoir pour tous ceux et celles qui ont pris la parole afin de prioriser l'aide médicale à vivre ».

La nouvelle loi québécoise vient élargir l'accès à l'aide médicale à mourir aux personnes aux prises avec un handicap. Elle permet aussi aux personnes souffrant de maladies graves et incurables, comme l'alzheimer, de faire une demande anticipée pour recevoir ce soin ultime. Les infirmières praticiennes spécialisées (IPS) pourront aussi administrer l'aide médicale à mourir.

On vient aussi permettre de recevoir l'aide médicale à mourir à l'extérieur d'un établissement de santé ou du domicile, comme au salon funéraire ou tout autre lieu qui n'était pas prévu par la loi.

### **Demande anticipée : plan d'action à venir**

Critiquée pour avoir inscrit un délai maximal de 24 mois pour l'entrée en vigueur des demandes anticipées, la ministre Sonia Bélanger a promis de présenter un plan d'action détaillé qui viendra accélérer le processus. « Pour le délai de 24 mois, ce n'est pas un objectif en soi, c'est la limite pour mettre en vigueur la demande anticipée, je me suis engagée à le faire le plus rapidement possible », a-t-elle affirmé jeudi.

La ministre doit rencontrer le Collège des médecins et l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec pour concevoir les programmes de formation nécessaire à l'administration d'une demande anticipée d'aide médicale à mourir. Elle a aussi exprimé lundi son intention de procéder rapidement à la sous-ministre à la Santé, Dominique Savoie.

Mme Bélanger prévoit aussi avoir des échanges avec Ottawa au sujet du Code criminel, qui ne prévoit pas pour l'heure d'exceptions sur les demandes anticipées d'aide médicale à mourir.

« La demande anticipée d'aide médicale à mourir c'est du nouveau, il ne faut pas pousser trop rapidement dans la cour des médecins cet enjeu-là », a expliqué la députée Nancy Guillemette, qui a présidé la Commission spéciale sur l'évolution de la Loi concernant les soins de fin de vie. « On ne veut pas non plus pousser quelqu'un à faire un geste illégal », ajoute-t-elle.

La Commission sur les soins de fin de vie a indiqué appuyer la ministre dans ses démarches. « La formation des équipes soignantes, la formulation des demandes anticipées d'aide médicale à mourir et l'élaboration des guides de pratique pour s'assurer que la Loi soit applicable demandent du temps », a-t-on indiqué.

« La Loi doit d'une part protéger les personnes inaptes vulnérables et d'autre part leur donner l'accès réel à l'aide médicale à mourir sur demande anticipée afin de respecter autant que possible leurs décisions. Dans son application, le Québec doit éviter l'écueil de lois semblables en Belgique et aux Pays-Bas qui dans la réalité, sont si restrictives que peu de personnes qui deviennent inaptes y ont accès. »

## Exemple 2 : l'entrevue

# « Les villes ont besoin de plus d'autonomie »

**Publié le 14 avr. 2022**

*Isabelle Ducas*

La Presse

« Les villes ont un rôle à jouer, surtout les grandes villes, pour faire valoir les besoins des citoyens et les enjeux importants, pour orienter les décisions budgétaires, les priorités du gouvernement du Québec, parce qu'elles sont celles qui connaissent le mieux les citoyens », a souligné M. Marchand, qui était de passage à Montréal mercredi, où il a notamment rencontré la mairesse de la métropole, Valérie Plante.

Au-delà du déneigement et du ramassage des ordures, les villes ont acquis de plus en plus de pouvoir sur leur développement social et économique, puisqu'elles doivent s'occuper de logement social, d'itinérance, de violence et d'aménagement urbain, a fait remarquer le maire de la capitale, en rencontre éditoriale avec La Presse.

**« Ça ne veut pas dire que [les villes] n'ont plus besoin du gouvernement du Québec, mais elles ont besoin de plus d'autonomie, parce qu'elles sont souvent les mieux placées pour agir.»**

***Bruno Marchand, maire de Québec***

Et pour agir de façon plus efficace, elles ont tout intérêt à multiplier les contacts entre elles, pour apprendre les unes des autres, et reproduire chez elles les meilleures pratiques.

## **Appuis**

Le mois dernier, alors que Bruno Marchand était engagé dans un bras de fer avec le gouvernement Legault au sujet de l'aménagement du futur tramway, le maire a reçu l'appui de la mairesse de Montréal et de l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

« Les villes ont l'expertise et la connaissance de leur territoire pour faire des projets de transport intégrés et exemplaires », avait tweeté Mme Plante.

« Pour l'ensemble des municipalités du Québec, l'UMQ rappelle l'importance, pour le gouvernement du Québec, de respecter les compétences municipales en aménagement du territoire », a renchéri l'UMQ.

Ces appuis « courageux » ont été « déterminants » pour l'issue du litige, selon M. Marchand.

Le gouvernement de la Coalition avenir Québec a ensuite reculé et a décidé de financer le projet de tramway sans y accoler d'exigences, malgré ce qu'il avait laissé entendre dans les jours

Plusieurs ont vu dans cet épisode un geste d'affirmation du monde municipal à l'encontre du gouvernement provincial.

**« L'UMQ et les municipalités du Québec sont actuellement dans la mouvance de dire : "Il y a des choses que les villes peuvent faire, que le gouvernement du Québec ne pourra jamais faire." »**

**Bruno Marchand, maire de Québec**

M. Marchand demande qu'on sorte de la « logique des années 1950 », alors que les villes, en tant que « créatures du gouvernement », ne pouvaient faire que ce que le gouvernement voulait bien leur laisser faire.

### **Troisième lien**

Sur un autre sujet chaud dans la capitale, le projet de tunnel routier sous le fleuve entre Québec et Lévis, qui sera présenté ce jeudi par le gouvernement Legault, le maire Marchand ne s'est pas encore prononcé officiellement.

Même s'il a eu droit à une présentation en primeur mardi, il manque plusieurs réponses à ses questions, dit-il.

Il demande notamment au gouvernement de le convaincre que le troisième lien ne favorisera pas l'étalement urbain. Il veut également connaître les impacts environnementaux du projet, ainsi que la place qui sera accordée aux transports en commun.



### **Exemple 3 : l'analyse**

---

#### **Modulation des tarifs d'électricité au Québec : oui, mais comment?**

Une majorité d'experts consultés par le gouvernement souhaite une révision de la tarification, mais les avis divergent sur la voie à suivre.

***Hugo Lavallée***

**Publié le 22 juin 2023**

Le gouvernement québécois doit revoir la façon dont sont établis les tarifs d'électricité et y intégrer certaines formes de modulation de manière à inciter les Québécois à consommer l'énergie différemment.

C'est un des consensus les plus généralisés qui ressortent de la journée de consultation menée le 15 mai dernier par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, à laquelle une soixantaine d'experts ont participé. Un résumé de cette rencontre a été effectué par la firme Transfert Environnement et Société pour le compte du ministère.

Ce document, obtenu par Radio-Canada, indique que le processus actuel d'établissement des tarifs ne donne pas un signal de prix incitatif, ce qui s'avère particulièrement problématique dans un contexte où l'efficacité énergétique doit être mise au premier

plan. Si les experts sont d'accord pour envisager différents scénarios de tarification dynamique, ils ne sont en revanche pas unanimes sur celui qu'il faudrait privilégier.

On donne l'exemple des fluctuations selon le moment de la journée, par secteur ou par région, sans donner plus de détails. Les experts consultés affichent toutefois une préoccupation particulière à l'égard des ménages à faible revenu, pour lesquels il faudrait trouver une manière de verser une compensation advenant une hausse des tarifs. On évoque un crédit d'impôt.

En revanche, ceux qui ont participé à la consultation ne s'entendent pas sur la manière dont devrait être financée la construction des nouvelles infrastructures qui seront requises pour accroître l'offre énergétique. Certains réclament une meilleure intégration des coûts liés à la transition énergétique dans la base tarifaire, alors que d'autres préconisent le financement des infrastructures à même les fonds du gouvernement.

Dans tous les cas, on s'entend pour dire qu'Hydro-Québec devra faire de la pédagogie auprès de ses clients pour bien leur expliquer les raisons qui justifieraient une augmentation éventuelle des tarifs. Des participants ont par exemple évoqué l'idée de fournir plus d'information aux consommateurs lors de la facturation en distinguant notamment les coûts d'approvisionnement des coûts de transport et des coûts de distribution.

### **De l'art de prévoir**

En ce qui concerne la croissance des capacités de production, les experts consultés demandent au gouvernement de faire preuve de plus de transparence et de prévisibilité de manière à ce que les entreprises intéressées à élaborer des projets puissent discerner en amont les occasions à saisir.

Il a notamment été souligné que des appels d'offres réguliers permettraient aux producteurs privés d'augmenter graduellement leur offre et d'attirer des manufacturiers (de turbines, de cellules photovoltaïques ou de batteries), indique le document. À cet effet, le plan d'approvisionnement en électricité d'Hydro-Québec, mis à jour périodiquement, devrait couvrir une plus longue période de temps.

En plus des capacités de production, la société d'État devrait aussi mieux prévoir le développement de son réseau de transport afin que les promoteurs puissent cibler les

sites où des projets de production électrique pourront être connectés efficacement. Elle gagnerait aussi à favoriser l'autoproduction des ménages, voire à créer des systèmes électriques bidirectionnels.

### **Qui devrait décider ?**

Au chapitre de la gouvernance, les experts consultés sont d'avis que la Régie de l'énergie doit simplifier ses façons de faire.

Ils s'entendent aussi pour dire que la Régie doit rester indépendante, impartiale et dépolitisée et qu'il faut inclure, dans son mandat, l'objectif d'atteindre les cibles de réduction [des émissions] de GES et de décarbonation.

Selon eux, le gouvernement devrait établir en amont les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre pour ainsi permettre au distributeur de se doter d'un plan qui lui permette de se conformer à cette vision.

En revanche, les experts ne s'entendent pas sur la façon dont ce plan devrait être approuvé. Cette responsabilité devrait-elle incomber au gouvernement, à la Régie de l'énergie ou aux deux à la fois? Le document insiste cependant sur la nécessité de mettre en œuvre un processus participatif et transparent pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de s'exprimer sur ce sujet. Il recommande aussi que des objectifs intermédiaires soient définis pour pouvoir suivre les progrès réalisés.

## **D'autres étapes à venir**

Les consultations entreprises par le ministère se poursuivent maintenant en ligne. Le ministre Pierre Fitzgibbon a promis qu'un projet de loi sera déposé l'automne prochain. Différents scénarios ont été évoqués ces dernières semaines, y compris la création d'incitatifs financiers pour pousser les Québécois à réduire leur consommation énergétique, et ce, tout particulièrement en période de pointe.

Le gouvernement veut par ailleurs accroître les capacités de production pour répondre aux besoins induits par l'électrification des transports et par la décarbonation de l'économie. Il souhaite aussi attirer, avec son énergie verte, de nouvelles entreprises sur le territoire afin de combler l'écart de richesse entre le Québec et l'Ontario.



#### **Exemple 4 : la chronique**

---

**Publié le 18 octobre 2023 à 05 h 00 | Mis à jour le 18 octobre 2023 à 06 h 09**

## Don d'organes, enfin!

**JEAN-MARC SALVET**

Le Soleil

**CHRONIQUE / Je plaide et j'écris depuis des années pour qu'une commission parlementaire de l'Assemblée nationale se penche sur les moyens d'améliorer le don d'organes. Parmi ces moyens à évaluer : l'instauration du « consentement présumé ».**

Alors, je me réjouis clairement du fait que l'Assemblée nationale ait officiellement confirmé, mardi, que ce sera le cas, qu'il y aura bel et bien une commission parlementaire sur le sujet.

On pouvait déjà commencer à se réjouir au tout dernier jour de la dernière session parlementaire, en juin.

À l'unanimité, les élus de l'Assemblée nationale avaient exprimé leur souhait que se tienne une commission parlementaire sur un projet de loi présenté par le libéral André Fortin sur toute cette question.

On peut maintenant se réjouir du fait que l'Assemblée nationale ait très concrètement confié, ces dernières heures, à une commission parlementaire le soin d'« étudier des moyens facilitant le don d'organes ou de tissus, notamment l'instauration de la présomption de consentement au don d'organes et de tissus ». C'est le libellé retenu.

On peut désormais être certains que des experts et différents groupes de la société seront appelés à venir discuter du fond des choses pour éclairer les députés — et nous tous par le fait même. Enfin!

Nos parlementaires seront eux-mêmes appelés à voter au bout du processus d'étude.

Un vote libre serait tout indiqué sur cette question.

### **Sujet sensible**

À écouter les élus qui se sont exprimés sur cette question mardi, on comprend qu'ils savent le sujet délicat.

Il n'est pas question pour eux de faire fi ou de prendre de haut le malaise que des citoyens peuvent ressentir devant la perspective d'« inverser le consentement ».

## **À chaque individu**

Si la proposition du député André Fortin était adoptée, on passerait d'un système où l'on doit signifier son consentement à un autre où celui-ci serait d'emblée présumé.

Actuellement, il faut par exemple, si l'on veut faire un don d'organes et de tissus, apposer au verso de sa carte d'assurance maladie un autocollant signifiant qu'il s'agit bel et bien de sa volonté. Si le projet de loi d'André Fortin était adopté, ce serait l'inverse. Il faudrait signifier son refus (sur sa carte d'assurance maladie ou dans un registre officiel).

La décision appartiendrait toujours à chaque individu. C'est ce que tous doivent comprendre. Le député Fortin avait déjà présenté un projet de loi similaire il y a cinq ans.

Depuis, la Nouvelle-Écosse a montré le chemin; montré que c'était possible

Si elle était adoptée, la proposition de M. Fortin sauverait vraisemblablement des vies.

Répétons-le toutefois : qu'elle passe un jour ou pas, la nécessité existera toujours ~~d'améliorer l'organisation des services entourant le don d'organes afin que les patients~~ requérant une transplantation puissent y avoir accès dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions.

La commission parlementaire ne fera pas l'économie de cette question sur l'amélioration du système; non plus que sur les meilleures manières d'améliorer la sensibilisation des uns et des autres à l'importance du don d'organes.



## **Exemple 5 : l'éditorial**

---

### **La magie des Fêtes à l'ère des changements climatiques**

**Brian Myles**

23 décembre 2023 | **Éditorial**

Créditons notre collègue Marie Vastel de l'entrée en matière de cet éditorial tristounet : si ça continue comme ça, les jeunes de 2030 verront La guerre des tuques comme un film de fiction. Du genre, la neige pour le congé des Fêtes, ça n'existera plus, à moins de la cracher par la bouche des canons.

Nous exagérons ? Juste un peu. Regardez par la fenêtre où que vous soyez. Prêtez l'oreille aux prévisions météo. Dans bien des régions, Noël 2023 sera dépouillé de son blanc manteau à la faveur d'un vulgaire paletot brun ou vert, ce sera selon la couleur du sol sous vos pieds. Il n'y a pas de quoi rire.

Le phénomène des Fêtes sans neige s'est produit à quelques reprises dans l'histoire moderne, résultat d'un réchauffement provisoire. C'était plutôt l'exception. Environnement et Changement climatique Canada a analysé 67 ans de données météorologiques pour 45 grandes villes canadiennes. Le portrait évolutif n'est pas blanc, mais plutôt noir. En moyenne, le Noël vert est en hausse, et la profondeur de neige au sol est en baisse de 5 cm. Depuis 1990, un Noël sur trois est vert, brun, gris... Et triste ! Pendant les 32 années précédentes, le phénomène infâme arrivait une fois sur cinq.

Remarquez qu'il y a encore de l'espoir pour les enfants, petits et grands. La probabilité

d'un Noël blanc était de 72 % pour les années 1955 à 2021. Elle est encore de 66 % pour la période 1997-2021. Le blizzard de l'an dernier, tragique pour certains foyers privés d'électricité, nous rappelle que l'hiver n'a pas dit son dernier mot. Toutefois, la tendance à long terme ne semble pas favorable à ceux qui vivent d'amour et de neige fraîche en cette période de l'année.

Puisez dans vos souvenirs d'enfance. Qu'est-ce qui était pire que de recevoir un jouet éducatif ou du « linge » à Noël ? C'était bien sûr l'absence de neige, de tempête, d'adversité. L'hiver, ce grand bonhomme en mal d'attention avalait tout sur son passage, il nous enveloppait, il nous vainquait et il nous forçait au repli dans le confort douillet de nos intérieurs, avec une tasse de chocolat chaud, non sans avoir au préalable pris le temps de jouer dehors jusqu'au point de l'engelure.

Cette mythologie fondatrice au pays des arpents de neige est à risque de passer au feu comme le Rosebud de Charles Foster Kane, le personnage principal de Citizen Kane. Le monde d'avant ne reviendra plus. Nos souvenirs au pays du bonhomme hiver, et ceux de nos enfants, seront compris comme une page d'histoire par nos petits-enfants et nos descendants.

Bien sûr, il y aura quelques accidents de parcours et revirements épisodiques. Une puissante bordée de neige sauvera les apparences juste à temps pour les vacances, ici et là. Les régions plus au nord conserveront leurs réserves d'or blanc plus longtemps. Même que des microphénomènes auront pour effet d'accentuer les précipitations de neige dans certaines régions.

Mais cette année, c'est loin d'être gagné. Les météorologues prédisent un Noël vert, des précipitations de pluie et des températures au-dessus des moyennes saisonnières dans plusieurs régions du Québec et du Canada. Il viendra un jour où, dans certaines zones de livraison des cadeaux, le père Noël devra remplacer les patins par des roues sur son traîneau. À l'avenir, au lieu de pelleter avant d'accueillir la visite, nous ferons des digues comme dans Charlevoix, à moins d'être forcés d'évacuer.

À travers le monde, l'année 2023 fut la plus chaude jamais enregistrée au temps de l'anthropocène. Le site de Radio-Canada dressait le bilan dans une série d'infographies et de textes affolants. Les records de température sont tombés comme des mouches sur la planète. De janvier à novembre, la température a grimpé à 1,46 degré Celsius au-dessus des niveaux préindustriels. Nous avons même franchi par moments la barre des 2 degrés Celsius, alors que l'Accord de Paris propose un objectif de 1,5 degré Celsius.

Des exemples ? C'est 52 degrés Celsius dans une ville isolée de la Chine. C'est un mois complet à plus de 43 degrés Celsius à Phoenix, en Arizona. C'est l'eau qui manque à certains endroits où les nappes phréatiques sont dans un piteux état, et les rivières qui débordent à des moments ou à des endroits où on ne s'y attendait pas. Ce sont les feux de forêt, la canicule, la pression constante sur les écosystèmes et la biodiversité.

Alors cette neige ? Nous pleurerons son absence si elle ne tombe pas. Si d'aventure elle s'invite au réveillon, nous contemplerons ce magnifique flocon, sa géométrie unique et fragile nous renvoyant à la nôtre et nous rappelant à notre devoir d'en faire plus en 2024, sur une base individuelle et collective, pour contenir les dommages provoqués par les changements climatiques. Nous devons léguer au minimum de l'espoir sous le sapin pour les générations futures.

---

## AIDE-MÉMOIRE POUR LA RÉDACTION

---

Afin de rédiger un article, quelques petits trucs peuvent être fort utiles. Ces derniers, contenus dans les prochaines lignes, sont destinés à faciliter l'exercice de la rédaction selon un style journalistique. Plus vous suivrez ces conseils de près, moins vous aurez à retravailler votre article avant l'heure de tombée.

- Se **faire un plan** avant de commencer à rédiger. Ce plan doit contenir les éléments principaux à inclure dans l'article selon un ordre logique.
- Se **relire plusieurs fois et lire son texte à haute voix** afin de détecter les erreurs de formulation de phrase.
- **Vérifier chaque information** et rechercher la **précision**. C'est toute la crédibilité du journal qui en dépend !
- Inclure **une idée par phrase**. Privilégier les **phrases courtes et simples**.  
Par exemple, on ne dira pas : « La déforestation est un facteur d'aggravation du réchauffement climatique ». Dans un style journalistique, on privilégie : « La déforestation aggrave le réchauffement climatique ».
- **Éviter les adjectifs inutiles**, les **adverbes**, ainsi que les **mots compliqués, abstraits et longs**.  
Par exemple, on ne dira pas : « La communauté internationale a fortement critiqué l'annonce impromptue des autorités présidentielles iraniennes ». Dans un style journalistique, on privilégie : « La communauté internationale a critiqué l'annonce du président iranien ».

- Écrire à l'**actif** et au **positif**.

Par exemple, on ne dira pas : « L'élu ne s'occupe pas assez des citoyens de sa circonscription électorale ». Dans un style journalistique, on privilégie : « L'élu néglige les citoyens de sa circonscription électorale ».

- Privilégier les **verbes forts**.

Par exemple, on ne dira pas : « Les étudiants ont participé à une manifestation contre la hausse des frais de scolarité ». Dans un style journalistique, on privilégie : « Les étudiants ont manifesté contre la hausse des frais de scolarité ».

- **Ne pas commencer les phrases** par les expressions « Il y avait », « On croit que », « On estime que » puisque ces dernières ralentissent le rythme.

- **Faire lire votre article à vos collègues** pour savoir ce qu'ils en pensent. Il importe d'être ouvert et ouverte aux suggestions et aux commentaires !

**BONNE RÉDACTION !**

## **GUIDE DE REMISE DES PRODUCTIONS JOURNALISTIQUES**

En tant que membres de l'équipe de presse du Forum étudiant 2026, votre rôle est essentiel : informer, analyser et donner vie à l'actualité parlementaire à travers différents formats médiatiques. Ce présent guide présente les consignes pour la remise de vos productions journalistiques.

Il est important de respecter les délais de production communiqués.

### **1- Articles (presse écrite)**

- Votre article doit être rédigé dans le **gabarit** fourni en amont  
*\*Assurez-vous d'avoir rempli tous les champs : intégration de photo, bio, titre, date)*
- Type de contenu journalistique : Nouvelle, éditorial, chronique
- Les articles doivent être rédigés individuellement
- Le texte doit avoir été **révisé et approuvé** par une personne encadreuse avant l'envoi final

À remettre, une fois votre article approuvé :

- Article en fichier PDF
- Titre de votre article et votre nom complet

Modalités de remise :

Envoyer le tout par courriel à noemie.laliberte@assnat.qc.ca, en respectant les délais de production communiqués.

## Exemple de remise

**Objet du courriel :** Forum / Article Thomas Desrosiers

Bonjour Noémie,

Voici mon article révisé et approuvé ci-joint.

**Titre :** Quand le gouvernement ignore ses propres principes

**Journaliste :** Thomas Desrosiers

**Date :** 2025-01-13, 8h45

Merci,

Thomas

## **2- Balados (audio)**

- Fichier audio en format MP4

*Vous pouvez enregistrer votre contenu audio via l'application Dictaphone (iPhone)*

- Style de contenu journalistique : entrevue
- Les balados se font en équipe
- Durée suggérée : 3 à 5 minutes
- Votre contenu doit être approuvé par une personne encadreuse avant l'envoi final
- Une personne de la Direction des communications s'occupera d'effectuer le montage de votre balado

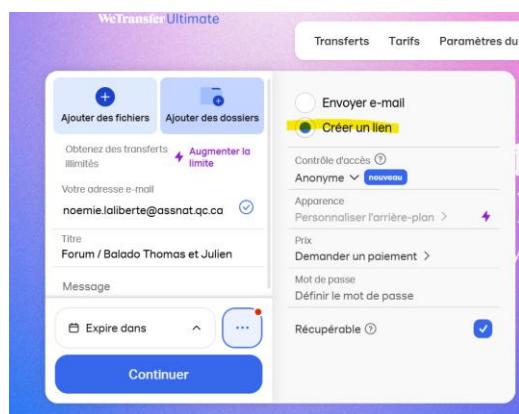
À remettre, une fois votre contenu approuvé :

- Fichier audio (MP4)
- Titre du balado
- Noms des journalistes

Modalités de remise :

Envoyer votre balado par courriel à noemie.laliberte@assnat.qc.ca, avec le lien de téléchargement (Google Drive, WeTransfer, etc.).

Assurez-vous de sélectionner l'option « Crée un lien », comme ci-dessous :



Exemple de remise

**Objet du courriel :** Forum / Balado Thomas et Julien

Bonjour Noémie,

Voici le lien de téléchargement de fichier audio pour notre balado : [transfer123](#)

**Titre :** Quand le gouvernement ignore ses propres principes

**Journaliste :** Thomas Desrosiers et Julien Calille

**Date :** 2025-01-13, 8h45

Merci,

Thomas

### **3- Vidéos**

- Votre scénario doit être approuvé par une personne encadreuse avant l'envoi final
- Durée suggérée : 1 à 3 minute(s)
- Type de contenu journalistique : nouvelle ou analyse
- Le contenu vidéo se fait en équipe
- Le montage des vidéos tournées à la salle Bernard-Lalonde est effectué par le Studio de création de l'Assemblée nationale du Québec.
- Il est possible de tourner du contenu journalistique vidéo supplémentaire. Toutefois, les journalistes sont responsables du montage de ceux-ci.

Avant l'enregistrement, vous devez soumettre :

*Par courriel à noemie.laliberte@assnat.qc.ca*

- Le texte complet, précisant qui dit quoi
- Votre titre
- Noms des journalistes

### **4- Conseils généraux**

- Respectez les règles journalistiques : exactitude, impartialité, clarté et rigueur.
- Soignez la qualité de vos productions : la qualité prime sur la quantité!
- Respectez les délais de remise pour assurer la publication de vos contenus pendant la simulation.

Souvenez-vous : votre travail contribue à recréer le dynamisme du paysage médiatique de la simulation parlementaire. Faites preuve de créativité, de professionnalisme, d'esprit critique et surtout, amusez-vous!

**Assemblée nationale du Québec**

Division de la reprographie et de l'imprimerie

Septembre 2025



Papier fabriqué au Québec



## Forum étudiant

DIRECTION DE L'ACCUEIL ET DE LA MISSION ÉDUCATIVE  
Assemblée nationale  
Édifice Jean-Antoine-Panet  
1020, rue des Parlementaires, 7<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-1992  
Sans frais : 1 866 DÉPUTÉS (337-8837)  
[forum.etudiant@assnat.qc.ca](mailto:forum.etudiant@assnat.qc.ca)

Suivez-nous :

Pour plus d'information

[paricilademocratie.com](http://paricilademocratie.com)